



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Deux projets de la Commission scolaire des Phares sont reconnus lors de la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat

Rimouski, le 6 mai 2015 – La Commission scolaire des Phares tient à féliciter deux projets s'étant distingués lors de la finale régionale de la 17^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat qui s'est tenue le 1^{er} mai à Rivière-du-Loup. Dans la catégorie Primaire 2^e cycle, le projet *Plaisirs d'hiver* de la classe de M^{me} Julie Lepage de l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth a été nommé lauréat régional, tandis que dans la catégorie Primaire 3^e cycle, le projet *Mise en marché, commercialisation et gestion coopérative* de la classe de M. Philippe Cavanagh de l'école des Cheminots-de l'Envol a reçu les honneurs, et ce, pour une deuxième année.



Le projet *Plaisirs d'hiver*, de l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth, remporte le 1^{er} prix dans la catégorie Primaire 2^e cycle.

Dans l'ordre habituel : Eva Lalande, Élodie Roy, Jacob Jalbert, Louis-Thomas Lebel et Thomas Lévesque (élèves), Julie Lepage (enseignante) et Amélie Boudreau (responsable locale CQE)

Dans le cadre du projet *Plaisirs d'hiver*, les élèves ont décidé d'organiser un carnaval d'hiver pour l'ensemble des élèves de leur école. Pour réaliser ce projet, ils ont formé quatre équipes de travail, soit une équipe responsable de l'horaire, une équipe responsable de la publicité, une équipe responsable des sports et finalement une équipe responsable du matériel. Ils souhaitent sensibiliser les élèves aux bonnes habitudes de vie et ainsi les encourager à bouger davantage. Malheureusement, la journée qu'ils avaient prévu faire leur carnaval fut une journée très froide et cela a forcé le report de celle-ci. Toutefois, les élèves étaient déterminés à réaliser leur projet. Étant donné qu'ils avaient préparé une table à desserts, ils ont tenu à organiser des activités à l'intérieur ainsi qu'un dîner au gymnase de leur école. Finalement, il est important de souligner que leur carnaval a bel et bien eu lieu, mais à une autre date que celle prévue au départ.



Le projet *Mise en marché, commercialisation et gestion coopérative*, de l'école des Cheminots-de l'Envol, remporte le 1^{er} prix dans la catégorie Primaire 3^e cycle.

Dans l'ordre habituel : Cédric Marcheterre, Charlie Gagnon, Anaïs Banville, Hugo Dion et Angélique Tremblay (élèves), Philippe Cavanagh (enseignant) et Amélie Boudreau (responsable locale CQE)

Le projet *Mise en marché, commercialisation et gestion coopérative* est une poursuite du projet *Les boules de Les Boules* ayant obtenu le prix national dans la catégorie Primaire 3^e cycle lors de la dernière édition du concours. Dans le cadre de ce projet, les élèves fabriquent des balles de jonglerie. Au départ, leur clientèle cible était les écoles, mais ils ont décidé cette année d'offrir leur produit à un public beaucoup plus large. Il est donc possible de retrouver leur produit dans différents commerces de détail de la région. Pour ce faire, ils ont dû développer un concept pour assurer la mise en marché efficace. Ils ont donc conçu un emballage fait à l'aide de bouteilles recyclées et une étiquette pour mettre en valeur leur produit. Ils ont aussi mis en place un système de facturation et de mise en consigne. Finalement, les élèves ont opté pour un virage

coopératif et leur entreprise a reçu leur accréditation Jeune Coop cette année. Ils ont créé ce projet pour financer un voyage d'échange avec des élèves du Yukon qui devrait avoir lieu au cours de la prochaine année scolaire.

La finale nationale du Concours québécois en entrepreneuriat aura lieu le 18 juin prochain à Québec. On connaîtra alors les projets gagnants au niveau national.

À propos du Concours québécois en entrepreneuriat

Le Concours québécois en entrepreneuriat est un organisme qui MOBILISE un large réseau de partenaires afin de faire RAYONNER les initiatives entrepreneuriales pour INSPIRER un plus grand nombre de personnes à croire en elles, à passer à l'action et à se réaliser. Il intervient à une étape clé où l'expérience de démarrer une nouvelle entreprise ou d'initier un projet scolaire contribue à développer le désir d'entreprendre et à transformer le Québec de projet en projet.

-30-

Source : Amélie Boudreau

Responsable locale du Concours québécois en entrepreneuriat
418 723-5927, poste 1166

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.